



BARÊME DES HONORAIRES

POUR LA NEGOCIATION DES TRANSACTIONS
EN MATIERE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

55 rue Camille Pelletan
33150 – CENON
Tél. 05 56 400 080
Fax. 05 56 400 429
www.agic.com

VALEUR AU 1^{er} JANVIER 2017

PRIX DU BIEN € NET VENDEUR	HONORAIRES AGIC HT** SUR LE PRIX NET VENDEUR
De 750 001 € à 1 000 000 € *	5 % HT
De 500 001 € à 750 000 €	6 % HT
De 400 001 € à 500 000 €	6,5 % HT
De 300 001 € à 400 000 €	7 % HT
De 200 001 € à 300 000 €	7,5 % HT
De 000 001 € à 200 000 €	8 % HT

* Au-delà de 1 000 000 €, les honoraires seront étudiés et convenus au Cabinet

** Selon TVA en vigueur